

COMMUNE DE FLUMET (Savoie)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - CONSEIL MUNICIPAL DU 22.05.2025

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-cinq, le 22 mai à dix-neuf heures trente, le conseil
En exercice : 15 municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Flumet, en
Présents : 10 séance publique, sous la présidence de madame OUVRIER Marie-Pierre,
Absents : 5 maire.
Votants : 14 Présents : Marie-Pierre OUVRIER ; Michel JOLY ; Frédéric REY ; Marie-
Claude ANSANAY-ALEX ; ; Christian OUVRIER-BUFFET ; Marine RAVIER ;
Michel RECHON-REGUET ; Claude GAUTHIER ; Edouard GROSSET-
GRANGE ; Alexandre BURNET-MERLIN
Date de la convocation : 15/05/2025 Absents : Florine BESSON DAMEDON pouvoir donné à Marie-Claude
ANSANAY-ALEX ; Alain CLEMENT pouvoir donné à Marie-Pierre
OUVRIER ; Florine LECUYER pouvoir donné à Claude GAUTHIER ; Franck
RECHON-REGUET ; Julie GAIDON pouvoir donné à Michel RECHON-
REGUET

DELIBERATION N°26-2025 : VOTE DES TARIFS DU SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE 2025/2026

Mme Ansanay-Alex Marie-Claude, après discussion avec la commission école, rapporte qu'il est proposé de ne pas modifier les tarifs de la cantine et de la garderie périscolaire pour l'année 2025/2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE d'appliquer des tarifs identiques à l'année scolaire 2024/2025, pour l'année 2025-2026

soit (tarif par enfant):

- ✓ 6.00 € pour les enfants inscrits scolarisés à Flumet, fréquentant la cantine TOUS LES JOURS,
- ✓ 6.40 € pour les enfants inscrits au moins un jour par semaine ET au minimum UN TRIMESTRE
- ✓ 4.90 € pour le 3^{ème} enfant d'une même famille dont les 3 enfants sont scolarisés à FLUMET et fréquentent la cantine TOUTE L'ANNEE
- ✓ 8.00 € pour les inscriptions occasionnelles, et ne répondant pas aux critères ci-dessus.
- ✓ 2.50 € pour la surveillance lors de pique-nique à la cantine ou lorsque l'enfant apporte son repas.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Le Maire
Marie-Pierre OUVRIER

